

l'expression de notre profonde gratitude, pour la note artistique qu'ils vont ajouter à cette soirée littéraire.

“La société des Arts, Sciences et Lettres a repris la série de ses séances littéraires de la plus heureuse façon, ai-je dit. Ce soir, Mesdames et Messieurs, nous allons avoir le plaisir d'entendre un jeune de chez nous, un ancien élève de notre vieux Séminaire et de notre chère Université Laval, j'ai nommé Monsieur Paul Fontaine, avocat. Monsieur Fontaine, vous vous rappelez peut-être en quelles circonstances vous me fûtes présenté la première fois. Il y a déjà de cela un lustre et demi, et c'était dans une des modestes salles du Patronage de la Côte d'Abraham, dans cette salle où depuis plus d'un demi-siècle se réunit, le deuxième dimanche de chaque mois, le Conseil particulier de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec. Les présidents des conférences et les officiers du Conseil étaient déjà à leur poste, lorsque, discrètement, s'ouvrit la porte de la salle pour laisser passer deux élèves du Petit Séminaire, portant fièrement le joli costume du collégien québécois. Cher ami, vous étiez l'un de ces jeunes collégiens et veniez présenter vos lettres de créances, à titre de président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul du Séminaire, la belle et prospère Conférence de Saint-François-de-Salles. Jusqu'à la fin de vos études classiques vous avez été fidèle à vos devoirs modestes, mais combien efficaces, de confrère de Saint-Vincent de Paul. Puis les cours universitaires réclamèrent tout votre temps: étudiant sérieux et consciencieux, vous vous fîtes un devoir de ne dérober aucun instant à l'étude et à l'assiduité aux cours de droit. Vos talents et vos succès vous valurent, il y a trois ans, le grand honneur d'être envoyé à Paris comme boursier du Gouvernement de Québec, qui inaugurerait alors, je crois, Monsieur le Ministre, votre généreuse politique d'encouragement aux études supérieures. Dans la capitale de la France, toujours chère à nos cœurs canadiens, vous vous êtes livré tout entier, M. Fontaine, à l'étude et au travail. L'économie politique et l'économie sociale, si nécessaires à un jeune pays comme le nôtre, furent l'objet particulier de vos labeurs. Puis, au contact des maîtres de la parole et de la pensée françaises, vous avez perfectionné votre talent d'écrivain qui s'est affirmé il y a quelques semaines dans le “Terroir”, organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Vous avez eu l'avantage aussi, durant votre séjour en France, d'enjoliver vos aptitudes oratoires sans cependant renier en rien le verbe canadien, qui n'est autre, dans ses éléments essentiels, que le verbe français du 17e siècle. A votre retour à Québec, vos parents, vos anciens camarades et vos amis vous reconnurent parfaitement à votre accent resté canadien dans ce qu'il a de vraiment français, exempt d'exagération et de gasconnade. Après un séjour de trois années au cœur même de la mère-patrie et après y avoir puisé tout ce qui peut être utile à vos compatriotes et y avoir méprisé tout ce qui peut leur être préjudiciable, vous êtes revenu au Canada, au pays de Québec, plus fier que jamais de votre patrie et des vôtres. Une double protection veilla sur vous dans la vaste capitale française: l'une représentait constamment auprès de vous la patrie absente, les traditions religieuses et nationales, et ce sous la forme la plus